

Pourquoi de nombreuses pratiques agroécologiques de nos anciens ont-elles disparues ?

Valentin Beauval (valentin.beauval@wanadoo.fr)

CE TÉMOIGNAGE retrace les évolutions de l'agriculture française depuis les années 50. Face aux coûts sociaux et environnementaux qui ont accompagné les gains de productivité du sol et du travail, il défend la mise en place de pratiques plus agroécologiques, qui préexistaient souvent avant que ne surviennent les révolutions vertes.

► Valentin Beauval a été agriculteur de 1981 à 2010 dans un Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) ayant deux associés en Maine et Loire en France. Sa ferme produisait des grandes cultures et diverses semences. Il est agronome et a vécu de 1972 à 1981 au Nicaragua, en Algérie, au Cameroun et au Sénégal. Il a été consultant pour Agronomes et vétérinaires sans frontière (AVSF), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), l'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (Iram), le Groupe de recherches et d'échanges technologiques (Gret) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) sur des problématiques de développement rural et d'agroécologie.

► Une version plus longue de cet article existe dans la version électronique de ce numéro de *Grain de sel*.

► Le terme « ancien » est employé dans cet article pour évoquer les paysans français des années 50 à 60, avant que ne soient diffusées à grande échelle différentes formes de révolution verte.

LES SYSTÈMES DE PRODUCTION français et de la majorité des régions d'Europe ont connu de fortes évolutions dans la seconde moitié du 20ème siècle. Celles-ci se sont traduites par d'importantes augmentations des productivités du sol et du travail, souvent accompagnées d'impacts environnementaux négatifs sur la qualité des eaux, la fertilité et la vie des sols, la biodiversité des espaces cultivés et non cultivés, etc.

De nombreux facteurs ont contribué à ces évolutions. Parmi eux, quatre éléments ont été très importants : la spécialisation des exploitations en lien avec des approches trop strictement filières ; la disponibilité de paquets techniques basés sur de nombreux intrants chimiques ; le développement très rapide de la motorisation ; des aspects macro-économiques (politiques agricoles des pays concernés, de l'Union européenne, du Gatt puis de l'OMC).

Des systèmes diversifiés et autonomes. Un rappel des modes de production dominants de nos « anciens » est nécessaire avant d'examiner les incidences de ces facteurs. Dans les années 50, à part quelques zones rurales déjà très spécialisées comme plusieurs bassins viticoles ou bovins (viande ou lait), la majorité des paysans français pratiquaient la polyculture-élevage.

La biodiversité végétale et animale était alors forte au sein des fermes. Les grands et petits ruminants remplissaient plusieurs fonctions dont la production pour la vente de viande et de lait et la production de fumier et la traction animale (bovins et chevaux). Pour nourrir ces ruminants, une part significative de la Surface agricole utile (SAU) de la ferme était consacrée à des cultures fourragères souvent diversifiées comprenant des prairies multi-espèces ainsi que des graminées et légumineuses cultivées en association (mélanges raygrass-trèfle, luzerne-dactyle, vesce-avoine, orge-pois ou associations plus complexes comme le méteil).

L'alimentation des ruminants était complétée selon les régions par des betteraves ou choux fourragers et des sous-produits de diverses cultures. Une partie de la production céréalière était également destinée à alimenter les volailles et porcs élevés dans les fermes.

Une part de la SAU et du travail disponible était par ailleurs affectée à des productions, variables d'une région à une autre, dégageant une plus forte valeur ajoutée. Dans la plupart des fermes de ma région d'adoption, le Saumurois (Maine et Loire), on trouvait un peu de vignes, des lapins angoras, diverses semences et parfois des pépinières ornementales. Dans ma région d'origine (le Santerre en Picardie),

les cultures à forte valeur ajoutée dominantes étaient les pommes de terre et les endives.

Cette forte diversité de productions présentait de nombreux avantages que l'on classe aujourd'hui dans les « aménités environnementales positives » ou dans les « services agroécologiques ». La diversité de cultures se traduisait par de longues rotations, ce qui réduisait les problèmes d'enherbement, surtout si l'on alternait des cultures d'hiver et des cultures sarclées de printemps. Ces rotations longues d'espèces différentes permettaient de limiter la présence de certains parasites et de maladies fongiques et ainsi que l'emploi de pesticides. Par ailleurs, la part des légumineuses dans les rotations était importante, contribuant à la fixation d'azote atmosphérique et rendant les fermes moins dépendantes des engrais azotés d'origine chimique. Enfin, au sein de fermes diversifiées, la complémentarité entre productions végétales et productions animales était plus satisfaisante que ce que l'on observe actuellement suite à la spécialisation des fermes et à la concentration régionale des productions. Le fumier produit permettait de fertiliser une partie des cultures sans entraîner les excédents de nitrates ou de phosphore, fréquents aujourd'hui dans nos zones d'élevage intensif induisant de fortes pollutions des eaux superficielles et profondes, voire des littoraux (comme en Bretagne).

Les fermes étaient ainsi plus autonomes vis-à-vis des intrants externes et les revenus des agriculteurs et éleveurs moins dépendants des fluctuations de prix de ces intrants : engrais, semences, aliments du bétail achetés à l'extérieur (dans nos élevages intensifs de volailles ou de porcs, les achats externes d'aliments du bétail et de produits vétérinaires représentent souvent 70 % des coûts de production)... Ces modes traditionnels de production employaient une main-d'œuvre importante. Avec un bémol important toutefois : le travail agricole était principalement manuel, souvent pénible et, vu la multiplicité des productions et des activités, les journées étaient longues.

En ce qui concerne le travail du sol, le labour était certes dominant mais, réalisé en traction animale ou avec des tracteurs de faible puissance, sa profondeur était moindre que dans les décennies qui ont suivi. En conséquence, dans les régions ayant des sols fragiles, les problèmes de dilution de la matière organique ou d'érosion étaient moins critiques.

Des exploitations de plus en plus spécialisées. Depuis les années 60, spécialisation des fermes et approches filières ont induit un développement déséquilibré de nombreux territoires ruraux. De 1960 à 1990, selon

les régions, une grande part des agriculteurs se sont spécialisés dans un nombre réduit de productions. Ils ont souvent été guidés dans leurs choix par des organismes de conseil agricole (Chambre d'agriculture) et également par les organismes économiques (coopératives, Crédit agricole...) qui recherchaient le développement de filières régionales compétitives.

La disponibilité d'engrais peu coûteux (le prix du pétrole était bas), de pesticides et de variétés, plus productives mais souvent plus fragiles, a favorisé ces évolutions. La moto-mécanisation a par ailleurs fortement progressé; or elle était d'autant plus accessible et rentable lorsque l'agriculteur s'était au préalable spécialisé.

Ces évolutions ont certes été économiquement positives pour de nombreux producteurs même si une grande part de la valeur ajoutée supplémentaire dégagée a été captée par l'amont et l'aval de la production. En revanche, les aspects environnementaux et sociaux ont été fréquemment oubliés : diminution de la biodiversité, problèmes de santé accrus, pollution des sols et de l'eau, destruction d'emplois...

S'inspirer des anciens. Comment retrouver des pratiques plus agroécologiques en s'appuyant sur les vécus des paysans qui nous ont précédés? Une telle démarche est déjà mise en œuvre par des fermes ayant choisi le mode de production biologique et fonctionnant, pour une part significative de leurs productions, en circuit court. Éléments favorables, leurs prix de vente à la production sont plus élevés que ceux des filières longues conventionnelles (sans forcément des prix aux consommateurs plus élevés lorsque le circuit court est bien construit).

On note chez les agriculteurs ayant fait ces choix une prise en compte des pratiques répandues dans les années 50 mais aussi une amélioration de certaines de leurs pratiques (désherbage mécanique avec du matériel plus performant) et des pratiques nouvelles (méthodes de lutte biologique, nouvelles associations de culture). La créativité de ces agriculteurs est souvent remarquable, surtout s'ils sont membres de groupes dynamiques d'agriculteurs (groupes bio et Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural — Civam — par exemple).

Pour les agriculteurs fortement spécialisés, intensifs, et commercialisant dans le cadre de filières longues destinées aux grandes industries agro-alimentaires et aux centrales d'achat de nos supermarchés, la problématique est bien différente et les marges de manœuvre sont plus réduites. Ces agriculteurs sont pourtant actuellement dominants en nombre et en occupation des espaces agricoles. Quels leviers utiliser pour les inciter à accroître leur biodiversité cultivée, à réduire les intrants chimiques, à mieux protéger leurs sols, etc. tout en ne mettant pas en péril leur viabilité économique?

Le renchérissement du coût des engrais chimiques ou l'interdiction de l'usage de certains pesticides très toxiques et quelques conditionnalités environnementales imposées par la PAC sont des facteurs

qui incitent une partie de ces agriculteurs à la recherche de modes de production plus respectueux de l'environnement.

Si l'on souhaite favoriser des transitions agroécologiques dignes de ce nom, il faudrait des mesures beaucoup plus fortes. En me basant sur mon expérience d'agriculteur français, je distingue six priorités en sachant que cette liste est incomplète : (i) renforcer les compétences dans le domaine des transitions agroécologiques des formateurs de l'enseignement agricole français, des conseillers agricoles des chambres d'agriculture et des organismes économiques prêts à aller dans cette direction (coopératives agricoles, organismes de conseil en gestion...); (ii) appuyer les chercheurs du secteur public qui souhaitent mener en partenariat avec des organisations paysannes des programmes de recherche agroécologiques; (iii) prendre des mesures incitatives de politique agricole favorisant les formes d'agriculture familiales et paysannes plus aptes à relever les défis environnementaux que les formes industrielles souvent trop spécialisées, et, dans ce cadre, refuser les accords de libre commerce défavorables à ces agricultures; (iv) aller beaucoup plus loin dans la mise en place de conditionnalités environnementales liées aux aides PAC et renforcer les moyens financiers attribués au « second pilier » (concernant le développement rural); (v) prendre des mesures incitatives de politique agricole favorisant la réintroduction d'une forte biodiversité au sein des fermes; (vi) interdire ou, à défaut, taxer fortement les pesticides présentant des risques santé et environnementaux reconnus. ■

Cet outil moderne de binage des blés permet de se passer d'herbicides



© Valentin Beauval